la phrase du jour

« Ça y est, maman, on sort de prison ? On a le droit de rentrer à la maison? Tu crois qu'on aura le droit d'aller à la plage aussi ? »

Véa, 5 ans, à sa maman qui venait de lui annoncer leur sortie du centre de rétention administratif de Marseille.

« monsieur le président... »

« Je crois que la famille Santos a toute sa place dans notre société (...) Je crois que la petite Véa, née à Cannes, (...) doit pouvoir y poursuivre (son) excellente scolarité (...), dans la seule ville où se trouvent ses vraies racines, son histoire, sa véritable identité (...). »

Extrait de la lettre que le maire de Cannes, Bernard Brochand, a envoyée au président de la République hier matin.

« libérez, véa... »

Hier matin devant le Palais de Justice de Nice, les militants du Réseau éducation sans frontières (RESF) avaient manifesté une nouvelle fois pour la libération de la famille Santos.

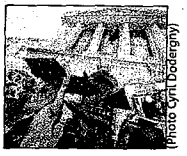

(Photo Cyril Dodergny)

Véa et ses parents ne seront finalement pas expulsés

SANS-PAPIERS La famille de Philippins a quitté, hier, le centre de rétention de Marseille où ils avaient été placés fin juillet. Ils sont rentrés, chez eux, à Cannes

La photo n'est pas bonne, mais on peut y voir une petite fille brune, sagement assise sur les genoux de ses parents le soir de Noël. Cette photo de la famille Santos, les militants du Réseau éducation sans frontières (RESF) l'ont décrochée avec joie hier après-midi de leurs banderoles quand ils ont appris que *« le préfet venait de donner l'ordre de libérer Vincent, Judith et Véa »*.

C'était en début d'après-midi. Dans un communiqué, la préfecture faisait savoir que *« la famille Santos va (...) ce jour quitter le centre de rétention administrative* (du Canet à Marseille, NDLR) *et fera l'objet d'une mesure d'assignation à résidence dans les Alpes-Maritimes »*.

Véa, 5 ans, et ses parents ont quitté le centre de rétention administrative de Marseille hier après-midi. Et ont été accueillis par leurs proches et des militants de RESF sur le quai de la gare de Cannes. (Photos Serge Haouzi)

« Ce n'est pas une régularisation »

« La décision du préfet Lamy est une décision à la fois respectueuse du droit et conforme aux principes humanitaires », s'est félicité l'avocat de la famille de sans-papiers, *« C'est une victoire très importante, c'est un premier pas. Pour autant, ce n'est pas une régularisation »*, a insisté Me Philippe Soussi.

Le dossier de cette famille de Philippins en situation irrégulière qui vivait et travaillait à Cannes depuis 9 ans sera à nouveau examiné par la préfecture *« dans le respect du droit »*, indiquaient les services du préfet.

« Ce n'est qu'un sursis, mais on a bon espoir que Véa, 5 ans, et ses parents soient définitivement libres. On sera vigilants », prévenait une militante de la délégation de RESF qui est allée accueillir la famille Santos à la gare de Cannes (1).

Sur la photo de famille, prise hier à 17h26 sur le quai, il y avait des sourires. Et des larmes de bonheur. Celles de Vincent et de Judith Santos *« soulagés de retrouver leurs proches »*.

Sur le cliché, Véa ne sourit pas. C'est une petite fille silencieuse dans sa robe d'été blanche. *« Elle est un peu choquée mais Véa est tellement contente. Elle est tellement contente »*, répétait sa maman à la descente du train. *« On va rentrer à la maison. Véa veut aller à la plage. La vie recommence. »*

LAURE BRUYAS

1. Lire aussi nos pages cannoises.

sans-papiers (suite)

« A titre humanitaire... »

De nombreux élus du département se sont mobilisés pour la famille Santos. Leurs réactions.

Retour à la maison pour la famille Santos. (Photo S. H.)

Le maire de Nice, Christian Estrosi (UMP) affirmait hier soir : « *C'est une affaire que je gère depuis plusieurs semaines dans la plus grande discrétion et à titre humanitaire. Dès le jour où le maire de Cannes, Bernard Brochand, m'a sensibilisé sur le cas de cette famille sans histoires, j'ai demandé à Eric Besson* (le ministre de l'Immigration NDLR) *qu'on réétudie ce cas.* »
« *Aujourd'hui,* a précisé le ministre chargé de l'Industrie, *le gouvernement auquel j'appartiens a pris une décision conforme aux règles de l'État. Une décision conforme à une loi qui est juste mais dont le président de la République veut qu'elle s'applique, non pas de manière généraliste, mais au cas par cas surtout quand des enfants sont en jeu.* » « *Cette règle fixée par le président de la République, je veux qu'elle s'applique dans mon département* », a ajouté Christian Estrosi déplorant « *l'attitude de certains qui, comme Patrick Allemand, utilisent des sujets douloureux pour se faire de la publicité à bon compte* ».

Le député-maire de Cannes (UMP) Bernard Brochand, qui avait écrit « *une nouvelle fois hier matin au président de la République, au ministre de l'Immigration, au garde des Sceaux et au ministre de l'Intérieur* », s'est dit « *très heureux de la libération de la famille Santos et très heureux si nous avons pu contribuer à cette libération* ».

Pour sa part, Patrick Allemand, vice-président du conseil régional (PS), estimait que « *cette libération est une très bonne nouvelle qui montre que la mobilisation et l'émoi suscité par ce cas a fini par faire fléchir les autorités* ». « *Néanmoins,* a nuancé le patron du PS dans les Alpes-Maritimes, *la situation de la famille Santos n'est pas encore réglée et il faut demeurer vigilant.* »

Au nom du groupe communiste du conseil général qui a multiplié les démarches en faveur de la famille, Jacques Victor s'est réjoui « *de ce premier résultat positif qui a permis d'éviter une indignité pour notre pays et une injustice pour cette famille (...)* ». « *Mais le combat ne s'arrête pas pour autant* », a-t-il indiqué évoquant les cas de « *la famille Palada de Beausoleil* » *et de* « *Mina Mounenn, salariée sans papiers, membre du collectif CGT des sans-papiers de Nice, arrêtée le 4 août* ».